

Travailler en partenariat et en réseau sur le territoire dans le domaine artistique

Action de formation professionnelle continue

12 heures - 2 jours de 6 heures, hors pauses

Présentiel - formation proposée en intra ou sur site

CFPM FRANCE - 425 cours Émile Zola, 69100 Villeurbanne - 09 72 23 36 72 - contact@cfpmfrance.com

1. Objectifs de la formation

Permettre aux directions, responsables pédagogiques et cadres d'établissements d'enseignement artistique territoriaux de concevoir, structurer et piloter des partenariats et un travail en réseau sur le territoire, afin de :

- développer des projets territoriaux musicaux cohérents et "pilotables" ;
- articuler création / diffusion / pédagogie dans des formats opérationnels ;
- construire et sécuriser des partenariats écoles / collectivités / acteurs culturels ;
- conduire et animer des projets artistiques collectifs (inter-structures, inter-publics) ;
- mettre en place des outils de coordination, de gouvernance et d'évaluation adaptés.

2. Public visé

- Directeurs/directrices de conservatoires et d'établissements d'enseignement artistique territoriaux.
- Directeurs/directrices adjoints, responsables pédagogiques, coordinateurs, chefs de département/pôle.
- Cadres territoriaux en charge de projets culturels/éducatifs, développement des publics, partenariats et actions hors-les-murs.
- Enseignants référents de projets collectifs / actions territoriales.

3. Prérequis

- Exercer (ou se préparer à exercer) une mission de pilotage/coordination de projets ou d'animation de partenariats.
- Apporter si possible : une liste d'acteurs du territoire (ou une cartographie existante), un exemple de projet (passé ou en cours) ou un enjeu prioritaire (publics, diffusion, accès, parcours).

4. Durée et organisation

- Durée : 2 jours – 12 h formation (6 h formation par jour, hors pauses).
- Alternance d'apports, ateliers, études de cas territoriales et co-construction de livrables.
- Objectif de sortie : un kit opérationnel (cartographie d'acteurs, fiche-projet, schéma de gouvernance, plan de partenariat, indicateurs).

5. Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active : ateliers guidés, retours d'expérience, analyse de pratiques.
- Études de cas : projets inter-structures, actions hors-les-murs, parcours de publics, diffusion/événementiel adossé à la pédagogie.
- Mises en situation : réunion de coordination multi-partenaires, négociation/cadrage, arbitrage, restitution à la collectivité.
- Production de livrables : trames et canevas directement réutilisables.

6. Moyens pédagogiques et matériels

- Salle équipée : vidéoprojecteur/écran, paperboard, supports d'animation.
- Supports numériques remis : canevas de cartographie d'acteurs, fiche-projet partenarial, trames de conventionnement (niveau opérationnel), tableau de bord et grilles d'évaluation.

7. Programme détaillé

Jour 1 (6 h formation) – Cartographier, structurer et cadrer le partenariat territorial 1) Cadrage : pourquoi travailler en réseau dans le champ artistique ? (0h45)

- Finalités : accès aux publics, qualité des parcours, cohérence territoriale, mutualisations, rayonnement.
- Clarifier la place de l'établissement : pédagogie au centre, partenariats au service du projet. 2) Cartographie du territoire : acteurs, ressources, points d'appui (1h30)
- Identifier les familles d'acteurs : collectivités, établissements scolaires, structures culturelles, associations, lieux de diffusion, acteurs sociaux, réseaux.
- Lire les complémentarités : création / diffusion / médiation / pédagogie / action sociale.
- Atelier : cartographie "écosystème" + priorisation (acteurs clés / alliances / opportunités). 3) Projets territoriaux musicaux : de l'intention à un dispositif pilotable (1h30)
- Transformer un enjeu territorial en objectif pédagogique et artistique concret.
- Définir publics cibles, formats, temporalités, ressources et résultats attendus.
- Atelier : formuler 1 projet territorial (objectif – publics – format – partenaires – livrables). 4) Cadrage partenarial : attentes, rôles, contributions, limites (1h30)
- Clarifier : objectifs partagés, périmètre, responsabilités, ressources (humaines/financières/logistiques), risques.
- Gouvernance : qui décide, qui valide, qui coordonne, comment on arbitre.
- Mise en situation : réunion de cadrage multi-acteurs (alignement + décisions + suivi). 5) Synthèse de fin de journée (0h45)
- Formalisation : "3 partenariats prioritaires" + "1 projet à prototyper" + "1 risque à traiter".

Jour 2 (6 h formation) – Conduire, animer et évaluer un projet artistique collectif en réseau 1) Lien création / diffusion / pédagogie : concevoir des parcours cohérents (1h15)

- Articuler : apprentissages, pratiques collectives, rencontres artistiques, diffusion/événements, médiation.
- Concevoir des formats inclusifs : inter-âges, inter-niveaux, publics éloignés, hors-les-murs. 2) Méthodologie de projet partenarial : planification et pilotage (1h30)
- Fiche-projet (1 page) : objectifs, publics, partenaires, jalons, livrables, budget/ressources, communication, risques.
- Outils simples : RACI (rôles), rétroplanning, plan de coordination.
- Atelier : production d'une fiche-projet complète + rétroplanning. 3) Animer le réseau : communication, coordination, résolution de problèmes (1h15)
- Rituels : comités de pilotage, comités techniques, points de coordination, comptes rendus décisionnels.
- Communication interne/externe : messages, calendrier, validation, traçabilité.
- Gestion des tensions : intérêts divergents, contraintes, retards, arbitrages. 4) Évaluer et pérenniser : mesurer l'impact et améliorer (1h30)
- Indicateurs utiles : activité, qualité, résultats, impacts (publics/territoire/structure).
- Bilan et capitalisation : retours partenaires, retours publics, améliorations, reconduction.
- Atelier : mini-tableau de bord + trame de bilan "actionnable". 5) Clôture (0h30)
- Plan d'action individuel (30/60/90 jours) + évaluation à chaud.

8. Compétences visées et modalités d'évaluation

Compétence 1 – Cartographier et analyser un écosystème territorial artistique

- Objectif opérationnel : identifier acteurs, ressources, complémentarités et priorités de partenariat.
- Contenus principaux : cartographie d'acteurs, diagnostic d'opportunités, priorisation.
- Évaluation associée : livrable "cartographie + priorités" (restitution courte).
- Critères / seuil de réussite : acteurs clés identifiés, logique territoriale explicite, priorisation argumentée.

Compétence 2 – Concevoir un projet territorial musical articulant création/diffusion/pédagogie

- Objectif opérationnel : transformer un enjeu territorial en projet pédagogique et artistique cohérent.
- Contenus principaux : objectifs, publics, formats, articulation création–diffusion–pédagogie, livrables.
- Évaluation associée : note d'intention + schéma de parcours (projet).
- Critères / seuil de réussite : cohérence du parcours, public(s) clairement défini(s), faisabilité.

Compétence 3 – Structurer un partenariat (cadrage, gouvernance, coordination)

- Objectif opérationnel : clarifier rôles, contributions, modalités de décision et de suivi.
- Contenus principaux : cadrage, gouvernance, rituels de pilotage, gestion des risques.
- Évaluation associée : simulation de réunion de cadrage + compte rendu décisionnel.
- Critères / seuil de réussite : décisions tracées, responsabilités attribuées, suivi prévu, risques identifiés.

Compétence 4 – Piloter un projet artistique collectif en réseau (méthodologie de projet)

- Objectif opérationnel : produire un plan de projet complet et un rétroplanning réaliste.
- Contenus principaux : fiche-projet 1 page, jalons, livrables, ressources, communication.
- Évaluation associée : fiche-projet + rétroplanning + plan de coordination.
- Critères / seuil de réussite : jalons datés, ressources réalistes, responsabilités claires, communication planifiée.

Compétence 5 – Évaluer l'action partenariale et installer une amélioration continue

- Objectif opérationnel : définir indicateurs, organiser le bilan et capitaliser.
- Contenus principaux : indicateurs, collecte, bilan, capitalisation, reconduction.
- Évaluation associée : mini-tableau de bord + trame de bilan.
- Critères / seuil de réussite : indicateurs mesurables, modalités de collecte définies, boucle d'amélioration explicite.

9. Validation de la formation

Attestation de fin de formation (selon modalités en vigueur) et synthèse des acquis (livrables + plan d'action).

10. Encadrement pédagogique

Intervenant(s) CFPM : expert(s) en ingénierie de projets artistiques et pédagogiques, partenariats territoriaux, animation de réseaux et pilotage opérationnel d'actions collectives.

11. Accessibilité et prise en compte du handicap

- Analyse individualisée des besoins d'adaptation (rythme, supports, organisation de la salle, aides techniques).
- Aménagement possible des modalités d'évaluation (tiers-temps, assistance technique, ajustement des exercices pratiques, salle dédiée).
- Contact avec le référent handicap CFPM en amont de l'entrée en formation, avec formalisation écrite des aménagements retenus.

12. Transfert en situation professionnelle et suites de parcours

- Déploiement d'une cartographie d'acteurs et d'un plan de partenariat priorisé.
- Lancement (ou consolidation) d'un projet territorial musical articulant création/diffusion/pédagogie.
- Mise en place de rituels d'animation de réseau et d'un tableau de bord de suivi.

13. Documents remis aux participants

- Support de formation (PDF).
- Kit d'outils : cartographie d'acteurs, fiche-projet partenarial 1 page, trame de compte rendu décisionnel, plan de coordination, mini-tableau de bord, trame de bilan/capitalisation.

14. Sanction de la formation

Attestation de réalisation / présence, conformément aux exigences de l'action.